

FONDATION
CÉGEP
GÉRALD
GODIN



Rapport annuel 2022-2023

Fondation du Cégep Gérald-Godin
Année se terminant le 30 juin 2023

14 décembre 2023

Mot de la direction



Chères amies et
distingués amis de la Fondation,

Nous sommes fiers de vous présenter le rapport annuel de la Fondation du Cégep Gerald-Godin, un bilan sommaire témoignant le soutien aux parties prenantes du cégep ainsi que les actions posées au cours de l'exercice financier 2022-2023.



À l'instar des dernières années, nos actions et notre approche se sont ainsi inscrites dans un souci de continuité des initiatives passées, tout en tenant compte des besoins exprimés par nos parties prenantes et l'écosystème du Cégep Gerald-Godin.

Au cours de l'année financière 2022-2023, plusieurs actions ont été posées dans la perspective de profiter du nouveau cadre financier offert par le nouveau financement gouvernemental dédié aux fondations collégiales. Notre fondation a donc bénéficié d'un soutien financier supplémentaire de 71 847 \$, permettant ainsi de confirmer que tous les argents amassés retournent directement à la collectivité godinoise et aux étudiant(e)s des programmes réguliers et de la formation continue.

La Fondation a ainsi versé directement 32 250 \$ pour 86 bourses variées et 11 757 \$ pour des projets collectifs issus de différents programmes.

L'année 2022-2023 a également été marquée par d'intéressantes initiatives sur le plan administratif et un engagement accru des membres du conseil d'administration au sein de comités de travail : soirées gourmandes 2022 et 2023, protocole d'entente Cégep-Fondation, gestion financière, gestion des renseignements personnels. Concrètement, cet engagement s'est traduit par la signature d'un protocole d'entente entre le Cégep et la Fondation pour les quatre prochaines années, l'impartition de certains administratifs à l'externe et l'adoption d'une politique de gestion des renseignements personnels (cadre dicté par la Loi 25).

Enfin, de sincères remerciements doivent être adressés à plusieurs unités de travail du Cégep et aux instances, aux donateurs, aux membres du personnel, aux étudiant(e)s ainsi qu'aux élu(e)s fédéraux, provinciaux et municipaux qui soutiennent l'engagement des bénévoles du conseil d'administration de la Fondation.

Caroline Guy
Présidente

Yves Meunier
Directeur général

La Fondation

Organisme à but non lucratif créé en 2009 et administré notamment grâce à l'engagement bénévole, la Fondation du Cégep Gérard-Godin se présente comme une partie prenante importante dans les objectifs et les orientations privilégiées par la maison d'enseignement supérieur. Son action contribue au rayonnement du Cégep au sein de la communauté et assure un soutien financier complémentaire afin de favoriser la réussite scolaire et éducative des étudiantes et des étudiants des divers programmes offerts à Gérard-Godin.

Notre mission

La mission de la Fondation du Cégep Gérard-Godin est de contribuer à l'avancement de l'éducation en offrant notamment aux étudiantes et aux étudiants un soutien financier pour la réalisation de projets collectifs et en octroyant des bourses inspirées par l'excellence, la persévérance, l'engagement et le développement des compétences et habiletés personnelles.

Attribution des fonds

La Fondation a distribué les sommes amassées en les répartissant en tenant compte des familles de soutien financier suivantes :

- Bourses aux étudiantes et étudiants
- Fonds liés aux projets pédagogiques et institutionnels
- Fonds d'initiatives locales

Des bourses variées

Chaque année, la Fondation remet les fonds recueillis auprès des donateurs individuels et corporatifs. Les bourses aux étudiantes et aux étudiants sont octroyées selon divers processus : appels de candidatures, recommandations départementales, soutien financier pour des projets, recommandations des enseignants et des professionnels de divers services, recommandations de comités d'analyse ponctuels.

Au cours de l'année 2022-2023, les 86 bourses* remises aux étudiantes et aux étudiants ont varié de 250 \$ à 2 500 \$, totalisant un montant de 32 250 \$.

* Liste des récipiendaires fournie sur demande

1. Bourses dédiées

Bourses « À contre-courant »

En vertu du protocole signé en 2021 avec deux donateurs diplômés du Cégep, deux bourses de 2 500 \$ sont généralement octroyées au cours d'un exercice financier.

Au cours de l'année financière 2022-2023, aucune candidature n'a été retenue dans le cadre de l'appel de candidature lancé à l'automne 2022. L'une des récipiendaires de la bourse en mai 2022, Abril Gimeno, a toutefois été honorée officiellement dans le cadre d'un événement à l'automne. Comme les lauréates précédentes de cette bourse, elle a aussi mérité un accompagnement de type mentorat par les donateurs, David Cataford et Alexandre Belleau, deux anciens du Cégep Gérald-Godin.

Bourses d'excellence DESJARDINS **7 500 \$**

Dans le cadre d'une entente de partenariat triennale avec Desjardins de l'Ouest-de-l'Île, dix bourses d'excellence de 750 \$, soit une par programme offert au Cégep, ont été remises à des finissantes et finissants lors des cérémonies de fin d'études en mai 2023.

Bourses d'excellence – Formation continue **4 500 \$**

Au cours du présent exercice, la Fondation a octroyé neuf bourses d'excellence de 500 \$ à des étudiantes et des étudiants finissants dans les divers programmes offerts à la Formation continue. Le financement de ces bourses a été possible grâce à la contribution financière de Desjardins Ouest-de-l'Île et des deux députés fédéraux du secteur.

Bourses Coup de cœur DESJARDINS **2 250 \$**

Dans le cadre de la semaine de la coopération, trois bourses ont été remises à deux étudiantes et un étudiant. Les récipiendaires de ces bourses de 750 \$ ont été Soon-Chun Bédard (Techniques de pharmacie), Stéphanie Germain (Soins infirmiers) et Gérard Ketchiemen Yanga (Soins infirmiers).

Bourses de persévérance scolaire **4 500 \$**

Secteur régulier

Dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire 2022, douze bourses de 250 \$, une par programme offert à Gérald-Godin, ont été octroyées sur recommandation des différents programmes. La remise s'est faite publiquement dans l'agora du cégep.

Formation continue

Dans le cadre de la cérémonie de fin d'études du service de la Formation continue, quatre autres bourses de 250 \$ ont été remises à des personnes finissantes de quelques programmes.

Une bourse Parcours exceptionnel – étudiante monoparentale » de 500 \$ a également été octroyée sur recommandation des enseignantes et des enseignants.

Bourses de littérature François-de Chantal **500 \$**

À nouveau, la Fondation du Cégep Gérard-Godin a offert des bourses de littérature François-de Chantal, bourses créées en mémoire d'un enseignant inspirant du Cégep Gérard-Godin. Le comité de sélection a recommandé de retenir deux candidatures, soit une pour l'excellence et une pour le progrès accompli. Les récipiendaires de ces bourses de 250 \$ ont été Boyao Xu (excellence) et Alfred Zaid (progrès). La remise des bourses s'est faite à l'agora en présence des enseignant(e)s.

Bourses d'entrée 2022 **5 750 \$**

À nouveau, grâce principalement à la collaboration des conseillers d'orientation dans les écoles secondaires de la région, 23 bourses de 250 \$ ont été remises à des étudiantes et des étudiants nouvellement inscrits à Gérard-Godin.

2. Bourses institutionnelles

À l'instar des dernières années, des bourses sont venues bonifier des honneurs individuels décrochés par des étudiantes et des étudiants. Les personnes honorées ont reçu leur chèque dans le cadre de la cérémonie de fin d'études 2022.

Médaille académique du Gouverneur général du Canada

La Médaille du Gouverneur général du Canada est remise annuellement à l'étudiant(e) ayant obtenu la meilleure moyenne générale au cours de son parcours collégial. La personne lauréate 2022-2023 a été Ho Han Halyssa et elle a reçu une bourse de 1 000 \$ par la Fondation.

Médailles du Lieutenant-gouverneur du Québec **1 000 \$**

Ces médailles visent à reconnaître l'engagement et le rayonnement positifs de certains jeunes auprès de leurs pairs ou de leur communauté. Les récipiendaires de ces

médailles ont été Han Halyssa Ho, diplômée du programme des Sciences de la nature et Ramatoulaye Ndeye Kebé, finissante en Sciences humaines. Chacune a reçu une bourse de 500 \$.

Médaille Gérald-Godin

750 \$

Au cours de l'exercice, la Fondation a maintenu la bourse associée à ce prix à 750 \$. Remise à une étudiante ou un étudiant ayant fait preuve d'engagement au cégep par ses qualités et valeurs associées à Gérald Godin, la médaille a été remise à Camelia Lauzon, finissante au programme d'Arts, lettres et communication. Au-delà des notes exceptionnelles de cette étudiante brillante, c'est en raison de son sens de l'engagement, sa grande gentillesse, son sens de l'initiative, sa créativité aussi bien intellectuelle qu'artistique : troupe d'improvisation, Terrater, projet de friperie, Cégeps en spectacle.

Médaille Pauline-Julien

750 \$

Au cours de l'exercice, la Fondation a maintenu la bourse associée à ce prix à 750 \$. La médaille Pauline-Julien est remise à un(e) étudiant(e) qui s'est démarqué(e) pour la créativité dans les arts d'expression. Le lauréat 2023, Julien Godbout, étudiant en Sciences de la nature, a démontré un grand sens de l'engagement faisant notamment partie de la troupe de théâtre, d'une équipe d'improvisation et participant au marathon d'écriture.

Fonds liés aux projets pédagogiques et institutionnels

1. Fonds dédié Gérald-Godin

Ce fonds dédié pour la poursuite de l'œuvre de Gérald Godin permet de soutenir des projets qui vont dans l'esprit de cet homme, un grand communicateur, poète et politicien. Au cours de la dernière année, aucun projet n'a été soumis à ce fonds dédié.

2. Fonds des projets pédagogiques

La Fondation octroie chaque année une enveloppe budgétaire maximale de 10 000 \$ pour des projets divers réalisés en complément de la démarche pédagogique.

À nouveau, la direction des études a procédé par appels de projets à deux occasions au cours de l'année. Pour l'année financière 2022-2023, c'est 7 375 \$ qui ont donc été investis dans les projets suivants :

- Projet cinéma
- Expo-sciences 2023
- Rencontres Gérard-Godin 2023
- Soirée God'Arts 2023.

3. Fonds des projets de la Vie étudiante

La Fondation octroie chaque année une enveloppe budgétaire pour encourager l'engagement des étudiantes et des étudiants dans un cadre parascolaire. Des bourses de 250 \$ ont ainsi été remises lors du Gala de la reconnaissance en avril 2023. Les 18 lauréates et lauréats ont été proposés par l'équipe de la Vie étudiante du cégep pour des engagements dans des activités sportives (onze équipes collégiales), culturelles, communautaires et socioculturelles.

Fonds d'initiatives locales

Ce fond a permis de soutenir plusieurs projets complémentaires à la pédagogie. Pour l'année 2022, un montant de 2 000 \$ a été consenti pour soutenir des projets initiés par des étudiants et des membres du personnel du Cégep. L'attribution de ce fonds est recommandée au conseil d'administration de la Fondation par la Direction générale. Voici la liste des projets retenus en 2022-2023 :

- Bourses pour des lauréats locaux du programme l'ÉLAN
- Soutien financier par la vente d'huile d'olives (mobilité étudiante – 2 voyages)
- Soutien à la soirée gourmande (étudiants participant à des voyages).

Financement et contributions

Certaines contributions ciblées, hors des activités de financement, ont permis à la Fondation de poursuivre son soutien dans le cadre de sa mission. Des remerciements doivent ainsi être adressés aux organisations et personnes suivantes :

Caisse Desjardins de l'Ouest-de-l'Île	12 000 \$
Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM)	5 000 \$
David Cataford - Bourses À contre-courant	15 000 \$
Alexandre Belleau – Bourses À contre-courant	5 000 \$
Député de Soulanges	1 000 \$
Député de Lac Saint-Louis	500 \$
Député de Dollard-des-Ormeaux- Pierrefonds	500 \$

Contributions volontaires des étudiant(e)s

Au cours de l'année, la Fondation a maintenu en place la campagne de souscription auprès des étudiantes et des étudiants inscrits au Cégep Gérard-Godin. Cette contribution facultative de 10 \$ par élève par session a permis de recueillir 21 523 \$. Un grand merci aux étudiantes et aux étudiants du Cégep Gérard-Godin.

Contributions volontaires du personnel du Cégep

Au cours de l'année 2022-2023, la contribution auprès du personnel a permis d'amasser la somme de 1 547 \$.

Merci à tout le personnel donateur pour leur générosité et leur soutien renouvelé. Des remerciements également aux instances du Cégep ayant apporté leur collaboration.

Activité de financement principale

Au cours de l'exercice financier 2022-2023, la Soirée gourmande a été reprise dans la formule de l'année précédente mais avec un repas élaboré par La Maison verte, un réputé restaurateur du secteur. La formule de l'encan silencieux a été présentée avec la collaboration d'une ressource externe permettant ainsi d'accroître le nombre d'articles offerts et leur variété. On a également procédé à la remise de bourses Coups de Cœur Desjardins et de la bourse « À contre-courant ».

Les bénévoles de la Fondation

La Fondation tient à remercier les bénévoles qui collaborent au déroulement et l'organisation de ses activités ainsi qu'à sa direction, via le Conseil d'administration et les comités de travail, notamment ceux liés aux Soirées gourmandes 2022 et 2023, à la gestion financière, au développement d'un protocole d'entente entre le Cégep et la Fondation et à l'impact de la Loi 25 sur les activités de la Fondation.

Conseil d'administration 2022-2023

Présidente	Caroline Guy
Vice-président	Egidio Vincelli
Directeur général	Yves Meunier
Membre d'office	Julie Pelletier, directrice générale du cégep
Administrateurs	Geneviève Blais
	Louis Bossé
	Jonathan Gagné
	Annie Lestage
	Claude Laperrière
	Josée Messier
	Amy Rioux
	Philippe Voisard

Visitez notre site Internet

Les activités de la Fondation apparaissent sur le site web du Cégep au lien suivant :
www.cgodin.qc.ca/le-cegep/fondation-du-cegep-gerald-godin/

La Fondation peut être jointe à l'adresse électronique suivante :
Fondation@fondation-cgodin.qc.ca

États financiers

Comptes rendus des activités de l'année 2022-2023

EXTRAITS DES ÉTATS FINANCIERS

RÉSULTATS

Exercice terminé le 30 juin 2023

(Non audité)

	2023	2022
PRODUITS		
Subvention MES – Placements Cégep	71 847 \$	-
Activités	23 618	26 375
Dons	23 154	22 202
Contributions des étudiants du Cégep Gérald-Godin	21 523	24 560
Contributions du personnel du Cégep Gérald-Godin	1 547	4 918
Intérêts	2 664	1 289
	<hr/>	<hr/>
	144 353	79 344
	<hr/>	<hr/>
CHARGES		
Rémunération - Direction générale	65 736	54 020
Bourses aux étudiants du Cégep Gérald-Godin	32 250	37 000
Honoraires professionnels	10 647	3 332
Frais de licence	1 439	1 359
Frais d'activités	13 265	11 707
Contributions aux activités des étudiants du Cégep Gérald-Godin	11 757	2 000
Fournitures de bureau et papeterie	3 887	1 587
Frais bancaires et de service	1 757	174
	<hr/>	<hr/>
	140 738	111 179
	<hr/>	<hr/>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	3 615 \$	(31 835 \$)

Les états financiers préparés par la firme Bourassa Boyer, avec le rapport de mission d'examen, sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.cgodin.qc.ca/mon-cegep/fondation-du-cegep/>